

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2022

PRÉSIDENTE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE EN 2022



PROGRAMME 359

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2022

MINISTRE CONCERNÉ : JEAN CASTEX, PREMIER MINISTRE

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Xavier LAPEYRE DE CABANES

Responsable du programme n° 359 : Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

La France assurera la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Pendant six mois, la France aura pour tâche :

- de présider toutes les sessions ministérielles du Conseil de l'Union européenne ainsi que toutes les réunions des instances préparatoires de ce Conseil (COREPER, groupes de travail, etc.) à Bruxelles et à Luxembourg, ainsi que d'organiser et présider une vingtaine de conseils informels et autres réunions ministérielles en France ;
- de participer à un certain nombre de rencontres obligatoires ou à des sommets avec des chefs d'État ou de gouvernement ainsi qu'avec des ministres de pays tiers ayant des relations privilégiées avec l'Union européenne ;
- de représenter le Conseil dans ses relations avec les autres organes et institutions de l'Union européenne, en particulier avec la Commission européenne et le Parlement européen : c'est ainsi que des membres du Gouvernement seront appelés régulièrement à s'exprimer devant le Parlement européen et de travailler en trilogues ;
- de représenter l'Union européenne dans un certain nombre de conférences internationales.

La présidence du Conseil couvre tous les domaines de compétences de l'Union européenne : l'agriculture, l'emploi, la compétitivité, le marché intérieur, l'environnement, les transports, la recherche, l'espace de justice, de liberté et de sécurité, les échanges commerciaux ainsi que les relations extérieures et la politique étrangère et de sécurité commune. Les ministères concernés devront organiser des manifestations réunissant leurs homologues au niveau ministériel ou à celui d'experts.

Pour coordonner efficacement l'ensemble de ces manifestations et les dépenses additionnelles qu'elles représentent pour les différentes administrations, le Gouvernement a décidé, par décret n° 2020-1117 du 8 septembre 2020, de créer un secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (SGPFUE), qui est chargé :

- « - de coordonner la définition de la liste des événements, réunions et manifestations relevant de la PFUE arrêtée par le Premier ministre ;
- d'évaluer le coût de ces événements et manifestations, en liaison avec les administrations concernées et d'en coordonner la mise en œuvre ;
- d'arrêter, en liaison avec les administrations concernées, la programmation des crédits correspondants, de coordonner leur gestion, d'ordonnancer les dépenses et d'en rapporter l'exécution devant le Parlement ;
- d'organiser les événements, manifestations et réunions relevant de la Présidence de la République, du Premier ministre et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;
- de la communication, du mécénat et de la définition des moyens d'associer la société civile aux événements et activités de la PFUE ;
- sans préjudice des compétences du ministre chargé de la sécurité publique, de la coordination des dispositifs de sécurité et la définition des modalités d'accréditation ;
- de la définition des principes concernant les systèmes d'information utilisés, y compris pour les vidéo et audioconférences, et de la gestion documentaire des textes en discussion. »

En reconduisant l'expérience concluante de la présidence française de 2008, il a été décidé que le SGPFUE serait placé sous l'autorité du Premier ministre, ce qui souligne son caractère interministériel et son importance au sein de l'action du Gouvernement. Ce choix donne plus de visibilité et de transparence dans l'autorisation parlementaire puis dans l'exécution budgétaire et facilite les économies d'échelle. Il est conforme à l'esprit de la LOLF, et avait fait l'objet d'une appréciation positive par la Cour des comptes à l'issue de la présidence de 2008.

Le succès de la présidence française en 2022 est d'autant plus crucial que plusieurs textes d'importance capitale pour l'Union européenne vont être débattus et adoptés pendant son mandat. Il s'agit d'actes faisant partie des six initiatives

clés de la Commission européenne, à savoir : le Pacte vert européen, une Europe adaptée à l'ère du numérique, une économie au service des personnes, une Europe plus forte sur la scène internationale, la promotion du mode de vie européen et un nouvel élan pour la démocratie européenne. Enfin, la clôture de la Conférence pour l'avenir de l'Europe est prévue au cours de la présidence française.

La présidence tournante offre à l'État-membre la possibilité de laisser son empreinte sur les dossiers prioritaires qu'il fera avancer, mais aussi de renforcer son image auprès de ses partenaires et de sensibiliser ses citoyens au fonctionnement des institutions de l'Union européenne.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Exercer une présidence durable de l'Union européenne
INDICATEUR 1.1	Emissions de gaz à effet de serre
OBJECTIF 2	Réussir l'organisation de la présidence française de l'Union européenne
INDICATEUR 2.1	Taux de satisfaction des participants
INDICATEUR 2.2	Coût par participant

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Exercer une présidence durable de l'Union européenne

INDICATEUR

1.1 – Emissions de gaz à effet de serre

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	Cible
Emissions de gaz à effet de serre	kg équivalent carbone	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	72 000	< 75 000

Précisions méthodologiques

Un marché portant sur la réalisation du bilan carbone de la PFUE permettra de quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'occasion de la PFUE. Il devra identifier les postes d'émission significatifs, récolter et traiter les données utiles pour proposer une estimation fiable de ces émissions.

Sources de données : La collecte des données incombera au titulaire du marché, avec le soutien des ministères organisateurs en tant que de besoin.

Modalités de calcul : plusieurs outils permettent de calculer le montant des émissions des gaz à effet de serre. L'enjeu principal consiste à assurer une remontée robuste des données et donc à connaître avec une bonne précision le niveau réel des émissions afin de pouvoir ensuite les compenser.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La cible consiste à ne pas dépasser 75 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

Un Européen émet en moyenne 1 tonne de GES lorsqu'il se déplace de son pays d'origine jusqu'en France. Avec une hypothèse de 380 réunions en France métropolitaine accueillant en moyenne 150 participants, les émissions liées au transport des participants aux manifestations de la PFUE sont estimées à 57 000 tonnes.

Par ailleurs, sur la base des estimations faites par la présidence allemande, le SGPFUE considère que le transport représente 80% des émissions de GES d'un événement de la PFUE.

Les émissions totales liées aux réunions en France métropolitaine sont donc évaluées à 71 250 tonnes, auxquelles il faut ajouter 750 tonnes pour trois réunions outre-mer.

OBJECTIF**2 – Réussir l'organisation de la présidence française de l'Union européenne****INDICATEUR****2.1 – Taux de satisfaction des participants**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	Cible
Taux de satisfaction des participants	Note de 0 à 5	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	4,5	4,5

Précisions méthodologiques

Un prestataire extérieur sera chargé de la diffusion numérique d'un questionnaire de satisfaction et de la collecte des données. Le questionnaire sera envoyé à un nombre représentatif de participants. Comme lors de la PFUE 2008, ce questionnaire distinguera plusieurs types de prestations, notamment l'accueil, l'hébergement et la restauration.

Sources de données : Résultats du questionnaire.

Modalités de calcul : Sur la base d'un échantillon représentatif constitué par le prestataire.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La cible est d'atteindre un taux de satisfaction de 4,5/5. Ce taux est légèrement supérieur à celui obtenu lors de la PFUE 2008, qui s'élevait à 4,3 / 5.

INDICATEUR**2.2 – Coût par participant**

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2022 Prévision	Cible
Coût par participant	€	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	1 913	< 2 000

Précisions méthodologiques

Les crédits du Programme 359 sont majoritairement programmés – hormis les dépenses de l'action 3 – par événement sous forme d'un axe « projets analytiques ministériels » (PAM), créé dans Chorus. Cette structuration permet de suivre les dépenses événement par événement.

Le nombre de participants est évalué à partir du nombre de délégués et journalistes accrédités. Les autres personnes accréditées (organisation, etc.) ne sont pas prises en compte.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

La cible est de ne pas dépasser un coût moyen par participant de 2 000 €.

Le périmètre retenu est celui des réunions ministérielles informelles et conférences ministérielles auxquels sont invités les ministres de tous les États membres.

Le nombre de participants n'est pas connu avec précision pour tous les événements mais est estimé à 20 750. Pour un budget de 39,7 M€, le coût moyen par participant s'élève à 1 913 €.

Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	0	8 761 261	8 761 261	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	0	10 582 247	10 582 247	350 000
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	2 294 323	1 763 120	4 057 443	0
Total	2 294 323	21 106 628	23 400 951	350 000

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Total pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	0	37 715 189	37 715 189	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	0	48 479 913	48 479 913	350 000
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	2 294 323	14 071 081	16 365 404	0
Total	2 294 323	100 266 183	102 560 506	350 000

Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022

Programme n° 359 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	FdC et AdP prévus en 2021
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	47 160 906	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	56 963 073	0
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	21 840 772	0
Total	125 964 751	0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	FdC et AdP prévus en 2021
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	18 206 978	0
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	19 065 407	0
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	9 532 811	0
Total	46 805 196	0

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2021	Demandées pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022	Ouverts en LFI pour 2021	Demandés pour 2022	FdC et AdP attendus en 2022
Titre 2 – Dépenses de personnel	0	2 294 323	0	0	2 294 323	0
Rémunérations d'activité	0	1 067 381	0	0	1 067 381	0
Cotisations et contributions sociales	0	1 226 942	0	0	1 226 942	0
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	125 964 751	21 106 628	350 000	46 805 196	100 266 183	350 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	125 964 751	21 106 628	350 000	46 805 196	100 266 183	350 000
Total	125 964 751	23 400 951	350 000	46 805 196	102 560 506	350 000

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	0	8 761 261	8 761 261	0	37 715 189	37 715 189
02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	0	10 582 247	10 582 247	0	48 479 913	48 479 913
03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	2 294 323	1 763 120	4 057 443	2 294 323	14 071 081	16 365 404
Total	2 294 323	21 106 628	23 400 951	2 294 323	100 266 183	102 560 506

La ventilation ci-dessous des crédits par ministère gestionnaire reflète la programmation du programme 359 au 31 août 2021 et est susceptible de modifications ultérieures en fonction des ajustements du programme de la présidence.

En euros	2022	
	AE	CP
Présidence de la République et crédits non répartis	5 174 890	33 648 866
Services du Premier ministre	2 864 457	14 065 045
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères	6 543 017	15 662 273
Ministère de la transition écologique	1 581 718	7 376 910
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	463 875	2 164 750
Ministère de l'économie des finances et de la relance	1 459 530	6 945 330
Ministère des armées	398 362	1 859 025
Ministère de l'intérieur	1 694 855	5 196 901
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion	382 622	1 785 570
Ministère des outre-mers	75 000	350 000
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	177 000	826 000
Ministère de la justice	338 322	1 437 653
Ministère de la culture et de la communication	337 500	2 625 000
Ministère de la santé et des solidarités	477 373	2 677 843
Ministère de la mer	278 250	1 098 500
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	436 050	2 034 900
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	473 130	2 207 940
Ministère de la transformation et de la fonction publiques	245 000	598 000
PLF 2022	23 400 951	102 560 506

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

Le personnel affecté au SGPFUE est mis à disposition par d'autres administrations. Les effectifs prévisionnels mis à disposition du SGPFUE au premier semestre 2022 sont évalués à dix-huit, hors personnel dédié pour la communication de la présidence (porté par le SGAE).

Par ailleurs, les ministères des armées et de l'intérieur mettront à disposition du SGPFUE des gendarmes, des militaires et des policiers (actifs ou réservistes) pour assurer la conduite d'autorités et de délégations européennes pendant les événements les plus importants de la présidence.

EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Plafond autorisé pour 2021	Effet des mesures de périmètre pour 2022	Effet des mesures de transfert pour 2022	Effet des corrections techniques pour 2022	Impact des schémas d'emplois pour 2022	<i>dont extension en année pleine des schémas d'emplois 2021 sur 2022</i>	<i>dont impact des schémas d'emplois 2022 sur 2022</i>	Plafond demandé pour 2022
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = 6-1-2-3-4			(6)
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le personnel affecté au SGPFUE est mis à disposition par d'autres administrations. Les effectifs prévisionnels mis à disposition du SGPFUE au premier semestre 2022 sont évalués à dix-huit, hors personnel dédié pour la communication de la présidence (porté par le SGAE).

Par ailleurs, les ministères des armées et de l'intérieur mettront à disposition du SGPFUE des gendarmes, des militaires et des policiers (actifs ou réservistes) pour assurer la conduite d'autorités et de délégations européennes pendant les événements les plus importants de la présidence.

EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	ETPT
01 Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence	0,00
02 Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence	0,00
03 Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »	0,00
Total	0,00

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	LFI 2021	PLF 2022
Rémunération d'activité		1 067 381
Cotisations et contributions sociales		1 226 942
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :		1 226 942
– Civils (y.c. ATI)		170 252
– Militaires		1 056 690
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)		
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)		
Cotisation employeur au FSPOEIE		
Autres cotisations		
Prestations sociales et allocations diverses		
Total en titre 2		2 294 323
Total en titre 2 hors CAS Pensions		1 067 381
<i>FDC et ADP prévus en titre 2</i>		

ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
Socle Exécution 2021 retraitée	0,00
Prévision Exécution 2021 hors CAS Pensions	0,00
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2021–2022	0,00
Débasage de dépenses au profil atypique :	0,00
– GIPA	0,00
– Indemnisation des jours de CET	0,00
– Mesures de restructurations	0,00
– Autres	0,00
Impact du schéma d'emplois	0,00
EAP schéma d'emplois 2021	0,00
Schéma d'emplois 2022	0,00
Mesures catégorielles	0,00
Mesures générales	0,00
Rebasage de la GIPA	0,00
Variation du point de la fonction publique	0,00
Mesures bas salaires	0,00
GVT solde	0,00
GVT positif	0,00
GVT négatif	0,00
Rebasage de dépenses au profil atypique – hors GIPA	0,00
Indemnisation des jours de CET	0,00
Mesures de restructurations	0,00
Autres	0,00
Autres variations des dépenses de personnel	1,07
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	0,00
Autres	1,07
Total	1,07

Les crédits de personnel inscrits sans emploi sur le programme 359 ont vocation à rembourser la mise à disposition de gendarmes, de militaires et de policiers (actifs ou réservistes) pour la conduite d'autorités et de délégations européennes dans le cadre des événements les plus importants de la PFUE.

Les crédits ont été estimés sur les bases suivantes :

Catégorie	Jours-hommes	Taux journalier moyen (en euros)	Montant (en euros)
Conducteurs	9 442	233	2 204 000
Coordonnateurs	234	386	90 323
Total			2 294 323

DÉPENSES PLURIANNUELLES

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2021

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 (RAP 2020)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2020 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020	AE (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2021 + reports 2020 vers 2021 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021
0	0	125 227 101	46 067 546	79 159 555

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP au-delà de 2024
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021	CP demandés sur AE antérieures à 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP 2024 sur AE antérieures à 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE antérieures à 2022
79 159 555	79 159 555 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2022 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2022 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP 2024 sur AE nouvelles en 2022	Estimation des CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022
21 106 628 350 000	21 106 628 350 000	0	0	0
Totaux	100 616 183	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2022

CP 2022 demandés sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2023 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022	CP au-delà de 2024 sur AE nouvelles en 2022 / AE 2022
100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION 37,4 %**01 – Activités obligatoires et traditionnelles de la Présidence**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	8 761 261	8 761 261	0
Crédits de paiement	0	37 715 189	37 715 189	0

Cette action regroupe les crédits destinés aux manifestations imposées par le calendrier européen et le règlement intérieur du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, ainsi que ceux destinés aux manifestations qui incombent traditionnellement à l'État membre qui exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Ces manifestations recouvrent, par exemple, les réunions informelles des ministres qui se tiendront en France. Une vingtaine de réunions sont prévues à ce titre, la plupart imposées par le programme de travail du Conseil, auxquelles s'ajoute la clôture de la conférence pour l'avenir de l'Europe, pour un total estimé à environ 55,6 M€ en 2021 et 2022.

Compte tenu du déroulement d'un grand nombre d'évènements au premier trimestre 2022, 84 % des AE de cette action ont été programmés en 2021 (47,4 M€). Les autorisations d'engagement demandées à hauteur de 8,8 M€ permettront de prendre en charge les engagements résiduels de 2022.

Les crédits de paiement demandés (37,7 M€) permettront de solder les restes à payer à fin 2021 et de couvrir les paiements 2022.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	8 761 261	37 715 189
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	8 761 261	37 715 189
Total	8 761 261	37 715 189

ACTION 45,2 %**02 – Manifestations correspondant à l'initiative propre de la Présidence**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	10 582 247	10 582 247	350 000
Crédits de paiement	0	48 479 913	48 479 913	350 000

Cette action regroupe les crédits destinés au financement des manifestations correspondant à des initiatives particulières de la France pendant son semestre de présidence proposées par les différents ministères et labellisées « Présidence française de l'Union européenne ». Il inclut également les réunions avec les pays tiers qui ne sont pas imposées par le calendrier européen.

Sont prévues environ trois cent soixante manifestations de taille variable pour un montant total de 67,2 M€ sur 2021 et 2022.

Le calendrier électoral français impose de concentrer un grand nombre d'évènements au premier trimestre 2022. En conséquence, 84 % des AE de cette action ont été programmées dès 2021 (57,2 M€). Le solde (10,6 M€) permettront de prendre en charge les engagements résiduels de 2022.

Les crédits de paiement demandés (48,5 M€) permettent de solder les restes à payer à fin 2021 et de couvrir les paiements 2022.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de fonctionnement	10 582 247	48 479 913
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	10 582 247	48 479 913
Total	10 582 247	48 479 913

ACTION 17,3 %

03 – Fonctionnement du SGPFUE et « biens collectifs »

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	2 294 323	1 763 120	4 057 443	0
Crédits de paiement	2 294 323	14 071 081	16 365 404	0

Cette action regroupe les dépenses interministérielles correspondant à des « biens collectifs » : les frais de fonctionnement du secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le site internet, les accréditations, la cybersécurité, l'interprétation, le transport, les agents de liaison, etc.

Les frais de fonctionnement du SGPFUE sont estimés à 1,1 M€ sur 18 mois (hors titre 2), dont 0,4 M€ au titre de 2022 (en AE=CP). Les principaux postes concernent le remboursement du soutien immobilier et informatique fourni par la direction des services administratifs et financiers (DSAF) des services du Premier ministre et les frais de mission exposés notamment lors de la reconnaissance des sites choisis pour les évènements de la présidence.

Les autres dépenses interministérielles sont évaluées à 24,7 M€ sur 2021 et 2022.

Compte tenu du déroulement d'un grand nombre d'évènements au premier trimestre 2022, 84 % des AE ont été programmés dès 2021 (20,9 M€). Le solde des AE (4,1 M€) est demandé pour 2022. Il comprend 2,3 M€ en titre 2 destinés au remboursement de conducteurs mis à disposition par les ministères des armées et de l'intérieur.

Les crédits de paiement demandés (16,3 M€) permettront de solder les restes à payer à fin 2021 et de couvrir les paiements résiduels de 2022.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dépenses de personnel	2 294 323	2 294 323
Rémunérations d'activité	1 067 381	1 067 381
Cotisations et contributions sociales	1 226 942	1 226 942
Dépenses de fonctionnement	1 763 120	14 071 081
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 763 120	14 071 081
Total	4 057 443	16 365 404